

Association pour la Formation des Organistes des Églises Protestantes

INSCRIPTION 2025/2026

Fiche à retourner **AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2025** à l'adresse ci-dessous
Les cours commenceront début octobre 2025

NOM Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone : Courriel :

Formation initiale (s'il y a lieu) :

Piano (années) : Autre instrument :

Orgue (années) : Formation musicale (solfège) :

Professeur :

Centres existants : Strasbourg - Colmar - Mulhouse - Sélestat - Haguenau – Wissembourg - Dorlisheim.
D'autres centres peuvent être créés en fonction de la demande.

Je m'inscris à l'AFORGEp pour l'année scolaire 2025/2026 et choisis la formule suivante :



Formule INTÉGRALE

27 cours individuels de 50' + 3 cours collectifs

Je souhaite également préparer le diplôme d'organiste liturgique ☐ oui ☐ non

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- ☐ **Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de **15€**.

923€

- ☐ **Trimestriel** : quatre virements seront programmés, à l'inscription (cotisation + droits d'inscription) puis pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

Par virement à l'inscription :

25€ : cotisation à l'Aforgep
42€ : droits d'inscription
= 67€

290€

290€

290€

- ☐ **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).

Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
+42€ : droits d'inscription
= 67€

+

96,82€
oct

96,82€
nov

96,82€
déc

96,82€
janv

96,82€
fév

96,82€
mars

96,82€
Avr

96,82€
mai

96,82€
juin



Formule ALLÉGÉE 14 cours individuels de 60' + 3 cours collectifs

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- ☐ **Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de **12€**.

646€

- ☐ **Trimestriel** : quatre virements seront programmés, à l'inscription (cotisation + droits d'inscription) puis pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

Par virement à l'inscription :

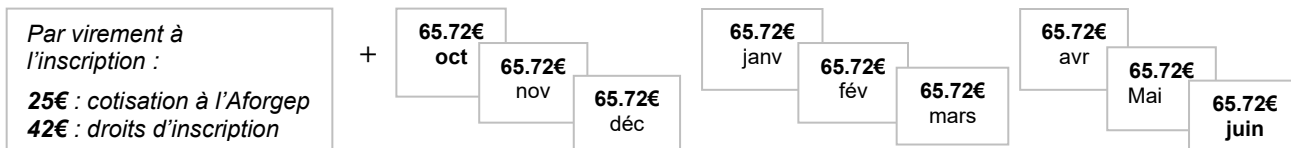
25€ : cotisation à l'Aforgep
42€ : droits d'inscription
= 67€

197€

197€

197€

- ☐ **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).



Formule PACK

4 cours individuels de 60'

Paielement par virement à l'inscription

Pas de cotisation ni de frais d'inscription. S'il y a lieu, les frais de déplacement seront à payer en sus.

197€

Si cette formule est donnée en-dehors d'un Centre de formation existant, les frais de déplacement du professeur sont à la charge du demandeur (0.35 € par km parcouru). Les cours seront donnés uniquement sur des orgues à tuyaux en état de marche.



Formule SPECIALE JEUNE, jusqu'à 24 ans 21 cours individuels de 40'

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- ☐ **Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 13€.

419€

- ☐ **Trimestriel** : quatre virements seront programmés, à l'inscription (cotisation + droits d'inscription) puis pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
42€ : droits d'inscription
= 67€

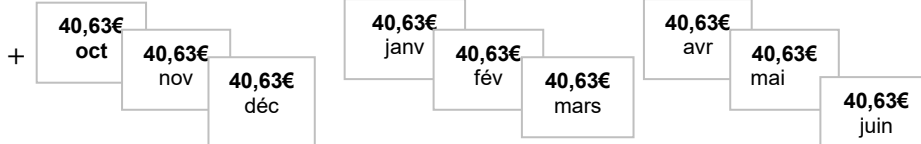
122€

122€

122€

- ☐ **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).

Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
42€ : droits d'inscription
= 67€



ACCORD AVEC UNE PAROISSE / CONSISTOIRE

Formule Intégrale seulement

Il est possible de solliciter l'aide d'une paroisse. L'accord joint à ce courrier est rempli et signé par l'élève.
En cas d'accord, voici le mode de paiement :

Participation paroisse

Participation élève

- ☐ **Annuel**

287€

+

646€

- ☐ **Trimestriel**

287€

+

Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
42€ : droits d'inscription
= 67€

197€

197€

197€

- ☐ **Mensuel**

287€

+

Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation
42€ : droits d'inscription
= 67€

65.72€ oct

65.72€ nov

65.72€ déc

65.72€ janv

65.72€ fév

65.72€ mars

65.72€ avr

65.72€ mai

65.72€ juin

Les chèques sont acceptés, mais afin de faciliter le travail à distance du trésorier, les virements sont vivement recommandés.

AForgeP 1b, quai St Thomas BP 80022 67081 Strasbourg Cedex

aforgep@uepal.fr - 03 88.25.90.37 - www.aforgep.org

Crédit Mutuel St-Jean IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A